

Parcours: DISCOVERY

Module: Freelance

Projet 1 - Initiation au Freelancing

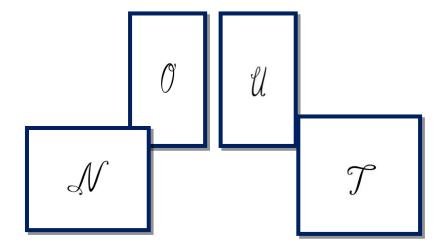
1 - Personal branding

Passionnée de la littérature française depuis le collègue, j'ai commencé mes premiers écrits en classe de terminale. Mon vécu ne pouvait plus rester dans le silence, je me suis laissé transformé en plume et j'ai relaté les fils de ma vie sur du papier. Mes textes on fait pleurer les jurés durant un concours et c'était de là qu'est née ma vocation pour écrire. Actuellement, je veux reprendre mes écrits là où je l'avais laissé et une carrière en devenant rédactrice web. Quand on rêve, il faut oser grand, et quand on a des objectifs il faut viser haut. Dans 3 mois, je me vois rédiger des textes pour ceux qui aimeront mes écrits. J'écris sans m'arrêter, mes esprits bouillonnent d'idées dès que je me décide à le faire et avec les expériences des multifacette de la vie que j'ai vécue, je suis à l'aise dans divers domaines. Que ce soit en mois, en année, je me voix avancer dans ce métier. Pour cette activité, bien que j'aime la rédaction, je ne me vois pas la faire à temps plein mais y consacrer des plages horaires de travail et faire un surplus d'activité professionnelle oui j'y pense déjà.

J'espère avoir des revenus au-delà de 100 euros mais le minimum est que j'arrive à atteindre cette somme. Bien que mon parcours à plutôt été scientifique, j'ai effectué plusieurs missions humanitaires et je suis à l'aise dans divers domaines : éducation, santé, genres, droits des femmes, des minorités et groupes vulnérables, lutte contre la faim, la sensibilisation communautaire et la protection de l'environnement. Mon type de contenu reflète du vécu, j'aime me mettre dans la peau des autres. J'aimerais plus me privilégier dans les thématiques de la femme et à être même un expert. Tout ce qui touche la femme me passionne, que ce soit en amour, en relation, dans le foyer, en famille, dans tout ce qu'elle entreprend.

Une phrase qui me motive toujours est osez sortir de votre zone de confort.je ne crains plus d'avoir des défis à réaliser quotidiennement au lieu de suivre une routine professionnelle. En carrière professionnelle dans un an, je me vois d'abord en tant que junior mais avec le temps on apprend, on prend de l'expérience.je n'ai pas peur de rédiger pour des clients étrangers, c'est même le but, d'avoir des clients au-delà de nos frontières. Dans 5 mais aussi dans 10ans je sens que je me ferais une grande place dans ce domaine, si tu aime ce que tu fais-tu avanceras plus vite et quand je l'ai toujours su en moi, j'aime écrire.

Comme logo et couleur j'ai créé ceci :



2- Statut freelance dans votre pays

Un rédacteur à Madagascar peut travailler à son propre compte. Il se chargera de la négociation avec les clients et de la prospection.

Le statut fiscal

Cela dépend du type d'impôt que vous avez choisi lors de la création de votre société. Si vous êtes sous IS alors vous ne facturez pas la TVA par contre si vous êtes sous IR vous devez facturer la TVA et ensuite la reverser au centre...

Il faut surtout savoir que les deux statuts de rédacteur web sont très différents : Si l'un permet de choisir ses clients et ses tarifs en toute liberté, le second apporte un salaire stable chaque mois avec la sécurité sociale et la retraite, et un travail en équipe plutôt sympa. A Madagascar on retrouve les deux statuts.

En tant que Freelancer vous pouvez être un auto-entrepreneur c'est-à-dire opter pour une Entreprise Individuelle (EI) ou un statut libéral et avoir une Société à responsabilité limitée Unipersonnelle (SARLU).

Le statut juridique

Il est obligatoire pour un travailleur de disposer d'un statut juridique afin d'exercer légalement. Il pourra ainsi établir des contrats en bonne et due forme, facturer, et éventuellement contester devant les autorités compétentes en cas de litige ou d'escroquerie. En premier lieu, il y à l'entreprise individuelle (EI) : l'entreprise et l'individu constituent une seule personne. C'est la démarche la plus facile et la moins imposée, mais il faut savoir que les avoirs professionnels et personnels sont solidaires. En cas de saisie judiciaire, vos affaires personnelles feront partie des bien concernés. L'entreprise individuelle n'a pas le droit de faire appel à un salarié. Il y a par la suite la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU): à la différence de l'EI, les biens de l'entreprise sont séparés de vos bien personnels. Vous êtes l'unique associé déclaré dans ce type d'entreprise et vous en serez reconnu

comme gérant. Si vous étendez vos projets, vous avez la possibilité de recruter et de signer des contrats de travail, à la différence de l'entreprise individuelle. Il est facile avec ce statut de passer de freelance à chef d'entreprise. Si vous n'êtes pas immatriculé auprès d'un centre fiscal, vous n'aurez aucun recours en cas d'abus, de vol ou d'arnaque, car vous n'êtes pas officiellement un travailleur.

L'inconvénient du freelance c'est que si on a des pannes de connexions ou des problèmes de matériels par rapport à ce qui sont salariés c'est un peu difficile. La solution, c'est de bien choisir son fournisseur d'internet, d'avoir un plan b en cas de soucis.